



## Décennie des Nations Unies pour la biodiversité

Réf.: SCBD/ITS/RH/LC/81260

4 février 2013

### NOTIFICATION

#### **Deuxième atelier régional pour les pays moins avancés d'Afrique sur la préparation des cinquièmes rapports nationaux et de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique (GBO-4), et les scénarios pour la politique régionale Yaoundé, Cameroun (15 au 19 avril 2013)**

Madame, Monsieur,

Dans la décision X/10, la Conférence des Parties a prié les Parties de soumettre leurs cinquièmes rapports nationaux au plus tard le 31 mars 2014. Dans la même décision, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif d'apporter de l'assistance aux pays en développement, notamment les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, pour la préparation des cinquièmes rapports nationaux.

En outre, dans la décision X/2, la Conférence des Parties a décidé que la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique (GBO-4) sera préparée de façon à effectuer une évaluation à mi-parcours des progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique, y compris une analyse de la contribution de l'application de la Convention et de son Plan stratégique à la réalisation des cibles 2015 des Objectifs du millénaire pour le développement. Dans sa recommandation XVI/2, l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA), a recommandé *inter alia* que la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique devrait aborder les interventions gouvernementales et adresser les réponses politiques possibles qui pourraient efficacement contribuer à la réalisation des objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique.

Dans ce contexte, je suis heureux de vous informer qu'un deuxième atelier pour les pays moins avancés d'Afrique sera organisé par le Secrétariat de la CDB, avec le soutien généreux des gouvernements du Japon, des Pays-Bas et du Cameroun. Cet atelier aura lieu à Yaoundé du 15 au 19 avril 2013 et se tiendra en français.

L'objectif de l'atelier est de renforcer les capacités nationales pour la préparation des cinquièmes rapports nationaux afin qu'ils puissent être soumis au Secrétariat dans le délai arrêté. L'atelier vise à renforcer, en particulier, les capacités nationales pour évaluer l'état et les tendances de la biodiversité, la mise en œuvre des stratégies et plans d'actions nationaux pour la biodiversité, les progrès accomplis en

Aux Points focaux nationaux des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Djibouti, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Tchad, Togo



Convention sur la  
diversité biologique

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique  
Programme des Nations Unies pour l'Environnement  
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada  
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588  
[secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int) [www.cbd.int](http://www.cbd.int)



vue d'atteindre les objectifs Aichi relatifs à la diversité biologique et les objectifs nationaux qui y correspondent. L'atelier vise aussi à renforcer les capacités de suivi et d'évaluation par rapport à la mise en œuvre de la CDB, au niveau national, et par rapport à l'évaluation des conséquences de la mise en œuvre des diverses options politiques sur la biodiversité.

Par conséquent, j'ai le plaisir de vous inviter à faire parvenir au Secrétariat, **avant le 1<sup>er</sup> mars 2013**, les noms et coordonnées (incluant le courriel) de deux représentants de votre gouvernement qui participeront à cet atelier. Ces informations doivent être soumises par lettre officielle adressée au Secrétaire exécutif et signée par vous-même ou par un haut fonctionnaire de votre Gouvernement, et transmise par télécopieur au +1 (514) 288-6588, ou par courriel en tant que pièce jointe numérisée à l'adresse : secretariat @cbd.int.

Veillez prendre note que l'un des deux représentants devrait être la personne responsable de la préparation du cinquième rapport national qui veillera à ce que le rapport soit rédigé en temps opportun et soumis dans les délais impartis. Le deuxième représentant devrait être impliqué dans le développement et la mise en œuvre des politiques en matière de biodiversité.

Le Secrétariat assumera le coût de la participation des deux représentants de votre Gouvernement. Dès réception de votre lettre officielle, les dispositions nécessaires seront prises et de plus amples détails concernant l'atelier vous seront communiqués en temps opportun.

J'espère recevoir, dès que possible, les nominations de votre Gouvernement.

Veillez agréer, Madame / Monsieur, mes salutations distinguées.

Braulio Ferreira de Souza Dias  
Secrétaire exécutif